

COMPTE-RENDU de la REUNION  
du CONSEIL MUNICIPAL  
30 JUILLET 2015

Le jeudi 30 juillet 2015, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Polminhac, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire.

**Ordre du Jour :**

**MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR L'AMENAGEMENT D'UN CABINET MEDICAL :**

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Conformément à l'article L.284 du code électoral, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

Avec 11 voix pour et 2 abstentions :

Liste des délégués titulaires proclamée élue :

- Jean-Louis ROBERT
- Josette VARET
- André BONHOMME

Liste des suppléants proclamée élue :

- Marie-Noëlle MOULIER
- Denis ARNAL
- Marie-France BROUSSE

**MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES :**

**Le conseil municipal a validé à 11 voix pour et 2 abstentions les modifications apportées aux statuts de la communauté de communes ; à savoir :**

- Gestion et animation de sites NATURA 2000 et Programmes Agro-environnementaux (PAEC)
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.
- Soutien financier aux associations culturelles et sportives **à destination de l'enfance/jeunesse**, à vocation intercommunale, c'est-à-dire ayant leur siège social sur le territoire, une dimension intercommunale inscrite dans ses statuts, **une vocation de formation** via un encadrement par un personnel qualifié (professeur, animateur, éducateur diplômé), avec au moins 15 inscrits sur au moins 2 communes du territoire (sous réserve d'une délibération annuelle budgétaire).
- Création, aménagement et gestion de locaux à Vic-sur-Cère, à vocation socio-culturelle et artistique pouvant comprendre l'enseignement de la musique et de la danse, l'accueil d'artistes (amateurs ou professionnels) et la diffusion du spectacle vivant.
- Soutien technique et financier aux associations et structures intervenant localement en faveur de l'animation et de la vie locale, ayant vocation de renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, la mixité sociale, à coordonner et à encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers (structures types Espace de vie sociale ou centre social).
- Elaboration et pilotage d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) à vocation communautaire.

### **REALISATION D'UNE OPERATION LOCATIVE POUR LA CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS LOCATIFS :**

Il a été décidé à l'unanimité de réaliser une opération locative sous la forme de 2 logements à destination des personnes âgées en complément de l'opération existante. Il s'agit d'une mise à disposition par la commune à Polygone du terrain viabilisé et aménagé par bail à construction d'une durée de 55 ans. A l'expiration de ce délai Polygone remettra à la commune les bâtiments en bon état d'entretien pour l'euro symbolique. Il est précisé que la commune exonérera Polygone du paiement de la Taxe d'Aménagement et donnera les garanties réglementaires et obligatoires auxquelles sont assujettis tous les organismes HLM.

### **CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER :**

Il est décidé de procéder au recrutement d'un agent à temps non complet à raison de 22 h par semaine en juillet pour intervenir en renfort au camping, et à temps plein en août pour pourvoir en plus le matin au remplacement de l'agent affecté à l'Agence Postale Communale pendant ses congés annuels.

### **TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS AU SDEC :**

Les travaux prévus en Eclairage Public sont validés : rue du château, impasse de la promenade, parking de la pharmacie, parking des écoles, place de l'église. Le montant des travaux s'élève à 18 408,48 € avec un maximum de fonds de concours à verser par la commune de 9 204,24 €. Un premier versement de 4 602,12 € à la commande des travaux et un deuxième versement au décompte final.